

#

# Anglais obligatoire pour les pilotes

**SION** A cause d'une modification de la loi, les pilotes devront désormais s'exprimer en anglais lorsqu'ils parlent avec la tour de contrôle. Cette mesure provoque la colère sur le tarmac.

PAR DAVID.VAQUIN@LENOUVELLISTE.CH

**E**nglish only. Deux mots qui suscitent la colère sur le tarmac de l'aéroport de Sion. English only, c'est un petit paragraphe modifié dans la loi fédérale sur l'aviation qui impose désormais l'anglais pour les communications radio entre les pilotes et la tour de contrôle sur tout le territoire suisse. Exit le français, qui était en vigueur jusqu'ici dans le ciel valaisan! Sauf que beaucoup de pilotes amateurs n'ont pas le niveau d'anglais nécessaire. Et que la modification doit entrer en vigueur le 20 juin. «Si rien ne change, le 21 juin, j'arrête de voler», prévient un passionné d'hélicoptère. Ce dernier a une idée assez précise de la situation puisqu'il a échoué au test d'anglais imposé par l'OFAC et que devront passer tous ceux qui souhaitent encore voler. «Il y a une partie phraséologie, à savoir le jargon utilisé en aviation. Ça, c'est jouable. Il y a par contre ensuite un entretien et il faut vraiment avoir un bon niveau d'anglais, je dirais B1 ou B2. Je pensais que c'était mon cas mais j'ai été surpris.»

## Retour sur les bancs d'école

Pour atteindre ce niveau et respecter les normes, une seule solution: retourner sur les bancs d'école. Une option compliquée pour beaucoup de pilotes, notamment parmi les plus âgés. A Sion, on estime qu'un tiers d'entre eux sont concernés, soit 130, et qu'ils sont près de 500 en Suisse romande à risquer le «grounding». «Quand on a investi 80 000 francs pour une licence, ça



Vincent Favre, président du Groupe de vol à moteur, ne baissera pas les bras. Il ne comprend pas pourquoi l'Etat veut rendre l'anglais obligatoire dans les conversations entre la tour de contrôle et les pilotes. SABINE PAPILLOU

**“Je n'ai jamais entendu parler d'un accident à cause d'un problème de compréhension.”**

VINCENT FAVRE  
PRÉSIDENT DU GROUPE  
DE VOL À MOTEUR

fait mal», lâche, dépité, un autre mécontent. D'autant plus que les motifs invoqués par l'OFAC ne con-

vainquent pas du tout les principaux concernés. «On nous dit que c'est pour des raisons de sécurité, mais je ne vois pas où cette dernière est améliorée lorsqu'un contrôleur Skyguide et un pilote qui se côtoient régulièrement et se parlent en français doivent soudainement et arbitrairement s'exprimer tous deux en anglais? J'ai une longue carrière dans le milieu et je n'ai jamais entendu parler d'accident à cause d'un problème de compréhension», déplore Vincent Favre, président du Groupe de vol à moteur et chef de file du mouvement de protestation.

## Imposé sur les petits aérodromes, mais pas à Genève

Il ajoute: «L'aéroport de Genève n'est pas concerné par cette mesure comme il se trouve à moitié sur le territoire français. Donc le deuxième plus grand aéroport de Suisse n'a pas besoin d'appliquer ce changement qui serait par contre obligatoire pour améliorer la sécurité d'un aéroport comme celui de Sion. Je peine à comprendre... Où est la logique? Les pilotes et clubs qui évoluent dans le Valais central sont aussi remontés contre la direction de l'aéroport. Selon eux, les pilotes

privés «qui font vivre l'aéroport» sont méprisés et les autorités auraient dû prendre des mesures beaucoup plus vite pour enrayer ce changement. «Notre marge de manœuvre était faible», se défend Aline Bovier, directrice de l'aéroport. Elle précise avoir tenté de demander que Sion soit une exception ou au moins un délai pour la mise en application. «On s'est fait balayer par l'OFAC.» De son côté, Skyguide, qui gère l'espace aérien, est favorable à cette décision «qui permet d'éviter des malentendus, surtout avec les pilotes étrangers». Selon eux, une phase de transition de

trois à cinq ans contenterait tout le monde. L'OFAC ne partage pas ce point de vue. «Tout le monde a été impliqué dans le processus, qui ne concerne que les communications entre le contrôle aérien et les pilotes. Personne n'a réagi sur le moment et il faudrait désormais reporter la mesure? Pour notre part, aucun délai supplémentaire n'est prévu», met en garde Antonello Laveglia, porte-parole de l'OFAC, qui indique aussi que la demande d'exception émanant de l'aéroport de Sion a été refusée en mars «car elle ne répondait pas aux critères».

## «Nous ne lâcherons rien»

L'OFAC doit s'attendre à une grosse résistance des pilotes puisqu'une association a été tout récemment créée à l'échelon romand. Des discussions sont également en cours aux Chambres fédérales pour tenter de revenir en arrière. «Nous sommes prêts à invoquer la Constitution fédérale, qui laisse la liberté de langue, et le respect des normes internationales et européennes. Nous ne lâcherons rien!» menace Vincent Favre.



**“Personne n'a réagi sur le moment. Aucun délai supplémentaire n'est prévu.”**

ANTONELLO LAVEGLIA  
PORTE-PAROLE DE L'OFAC

PUBLICITÉ

partenaire média

**Le Nouvelliste**



**GILBERTO GIL**

Bossa nova, samba & pop

1<sup>er</sup> août 2019 | 19:00

Salle des Combins

Réservez vos billets  
verbierfestival.com

NEVA  
FONDATION  
TIMTCHENKO

LES AMIS

Julius Bär